



# LE PETIT BOISSILLON

## Juillet 2015

### Fête patronale du 8 mai 2015

Comme chaque année, la fête patronale était attendue et a été couronnée de succès, tant par la météo radieuse que par les animations proposées.

Les petits comme les grands ont pu profiter pleinement des machines à sous, auto tamponneuses, surfing, manège et pêche aux canards.

La troupe Batuk nago a été une nouvelle fois présente pour notre défilé traditionnel qu'ils ont animé avec danses et rythmes brésiliens ! les rues se sont réveillées au passage de la troupe, leur grande énergie a été communicative.....

### Journée environnement

Nos chers bambins ont pu participer à la journée de l'environnement avec une grande motivation. Dotés de gants et de grands sacs en plastique, ils ont ramassé tous les déchets sur leurs passages.

Ils ont également participé à une animation du SIREDOM sur le recyclage.

### Inauguration des écoles

Le Baptême d'une école est un acte fort dans la vie d'un village !

Depuis leur création nos écoles étaient anonymes, le choix d'un nom leur permettra d'être rattachées à une histoire, à une culture et leur donnera un supplément d'âme.

Depuis la Rentrée de Septembre, les élèves et leurs maîtresses ont travaillé ce projet à la demande de la municipalité.

Le thème choisi par les directrices s'est porté sur les « femmes célèbres », et c'est d'après une liste établie par les deux écoles, et des recherches sur chaque personnalité de cette liste, que deux noms ont été proposés au vote du conseil Municipal, qui a approuvé le choix fait par les enfants.

#### Ecole Maternelle « NIKI DE ST PHALLE »

Artiste rebelle, son travail est preuve d'un engagement envers plusieurs causes. La culture est un apport essentiel à la construction d'un individu tout comme l'école maternelle. Ce qui répond à la question du choix de ce nom pour cette école.



#### Ecole élémentaire « Anne FRANK »

Anne Frank a su consigner une période sombre de sa trop courte vie dans un journal, avec ses mots d'enfant. L'écriture et la lecture, base des apprentissages scolaires a été un abri et un moyen d'échapper au quotidien de la guerre. Une école qui porte ce nom prend un engagement à défendre des valeurs telles que la paix, la justice, la tolérance et la dignité humaine, très complémentaires des valeurs de liberté et d'égalité d'une école publique et laïque.

Nos deux écoles ont été parées de leur plaque nominative, cette inauguration a été signée par un « lâcher de ballons » fait par les enfants des deux écoles, à l'issue de la cérémonie un vin d'honneur a été servi.



### Pique nique au Parc de Loisirs

Le 14 mai dernier, la municipalité a proposé un moment de détente pique-nique/pétanque au parc de loisirs. Pour l'occasion un apéritif a été offert.

## Changement de propriétaire

le vieux tacot devient : **Le rouge & le noir**

Christelle et Laurent ont offert l'apéritif pour la réouverture du bar.  
C'est dans la bonne humeur et la convivialité que cette nouvelle aventure commence .

Nous leur souhaitons une bonne continuation

### Horaires d'ouverture :

Du mardi au vendredi : de 6h00 à 13h00 et de 16h20 à 20h00

Le samedi : de 8h00 à 20h00

Le dimanche de 8h00 à 13h00

**Ouvert tout l'été**



Date limite : 15 septembre 2015

3 clichés maxi par participant

Les photos seront exposées lors de Forêt en Fête, à Vayres-sur-Essonne, samedi 3 et dimanche 4 octobre 2015.

Prix du public  
Prix Lantara du Parc  
Prix de la Commune et Prix de la Commune pour les -16 ans

Règlement sur  
[www.parc-gatinais-francais.fr](http://www.parc-gatinais-francais.fr)  
à la Maison du Parc  
ou dans votre commune



Concours organisé par  
le Parc naturel régional du Gâtinais français  
et la Commune de Vayres-sur-Essonne



**DEPART 18:25** est un programme d'aide aux vacances, dédié aux jeunes de 18 à 25 ans, déployé par l'ANCV avec le soutien du Ministère en charge du tourisme.

Celui-ci propose une offre de vacances spécifique mais surtout il permet d'obtenir une aide financière allant jusqu'à 150 €.

Le contenu du programme offre :

- une sélection d'offres de vacances en France et en Europe, choisie pour leur adaptation aux attentes et aux budgets réduits des jeunes,
- Des conseils et informations
- Un coup de pouce financier de l'ANCV exclusivement pour les jeunes de 18 à 25 ans résidents en France

Pour en savoir plus rendez-vous sur [www.depart1825.com](http://www.depart1825.com)



## INFOS CANICULE



Pendant les heures les plus chaudes de la journée, il faut maintenir fermés les volets ou rideaux pour garder la fraîcheur dans la maison.

Aux moments les plus frais (tôt le matin ou tard le soir), il est bon d'ouvrir les fenêtres pour refroidir la maison.

Eviter un maximum de sortir aux heures les plus chaudes (entre 11h et 21h) et boire régulièrement sans attendre d'avoir soif.

On préférera l'eau ou les liquides frais tels que les jus de fruits ou les sirops légers. On évitera l'alcool.

L'utilisation d'appareils de ventilation ou de climatiseurs permet également d'abaisser la température ambiante de manière efficace.

Enfin, il est conseillé d'éteindre ou de réduire l'utilisation des lumières électriques, ainsi que tout appareil produisant une chaleur non indispensable (halogène, ordinateur, imprimante...).

**Pour signaler une personne fragile et susceptible de souffrir de la chaleur, il suffit de contacter votre Mairie. L'inscription se fait par la personne elle-même ou un proche, par email, courrier, ou téléphone.**

## Opération tranquillité vacances

Quelques conseils bien utiles afin de limiter au maximum les risques liés aux visites indésirables de vos habitations pendant les vacances.

La gendarmerie Nationale et la police Nationale veillent sur les logements laissés vides pour les vacances. Voilà quelques conseils bien utiles afin de limiter au maximum les risques liés aux visites indésirables de vos habitations pendant les vacances.

### Que devez-vous faire ?

Avant de partir, vous devez signaler à la brigade de gendarmerie de votre domicile, votre départ en vacances. Pendant votre absence, des patrouilles de surveillance seront effectuées, de jour comme de nuit, en semaine comme le week-end, afin de dissuader tout individu de tenter de cambrioler votre domicile.

## Horaires d'été

La mairie sera fermée

Les samedis 18 juillet et 8 août

La bibliothèque sera ouverte

du 6 juillet au 1er août 2015

Du lundi au Vendredi de 14h à 17h

Le samedi 9h30 à 12h30

Fermeture du 3 au 31 août 2015

L'Agence Postale sera fermée

du 3 au 31 août 2015

Le Centre de Loisirs sera ouvert  
sur Boissy le Cutté du 6 au 31 juillet 2015  
et du 17 au 29 août 2015

Un accueil/navette sera organisé sur le  
centre de Boissy du 03 au 14 août 2015



## Un réel manque de respect !

Voici ce que nous ont laissé un groupe de Jeunes Adultes (boissillons) réunis au Parc de Loisirs le Jeudi 21 mai en soirée. Ce parc a été mis en place pour que petits et grands puissent trouver un moment de détente sur la commune. Malheureusement certains semblent penser que le parc leur appartient et que rien n'est interdit.

La pose de caméra a été faite sur ce site le 28 mai 2015, et toutes les interdictions qui seront transgressées (règlement affiché à l'entrée du parc), feront l'objet d'un dépôt de plainte en Gendarmerie.

Le mépris de certains jeunes adultes vis-à-vis de la collectivité (pour rappel, l'éclairage a été rétabli le Week-end pour permettre de pouvoir se rassembler en soirée), entrainera à terme si des faits similaires se reproduisent, l'arrêt de l'éclairage, et une surveillance accrue sur ce lieu.

Le nettoyage du site a été effectué par ces mêmes jeunes dès le lendemain, à la demande d'un agent communal, il aurait été préférable que cette démarche soit naturelle.



Le week-end du 13 Juin dernier, le city-parc et le « Parc loisirs » ont fait l'objet de nouvelles dégradations, notamment sur les tables destinées au pique-nique et l'abandon de déchets en dehors des poubelles.

Nous avons à la lecture des vidéos pu identifier les auteurs de ces faits, un courrier d'avertissement va être adressé aux parents des jeunes concernés.

Les mesures qui seront prises si ces faits sont à nouveau constatés sont : un arrêt de l'éclairage sur le « parc Loisirs », et la transmission des vidéos en Gendarmerie avec dépôt de plainte pour les dégradations.



**Les poubelles** disposées sur les trottoirs gênent, voire empêchent, le cheminement des Personnes. Entre les voitures en stationnement sur la chaussée et les poubelles sur les trottoirs, même lorsque les trottoirs sont larges, les poubelles encombrent et constituent des obstacles. Il est rappelé à chacun que les **containers doivent être rangés dans l'enceinte des propriétés après le ramassage par les services de collecte.**

# Civisme

## Voisinage

Avec le retour des beaux jours et pour que tout le monde puisse en profiter pleinement, le respect du voisinage est primordial.

Ce n'est pas parce que l'on est chez soi qu'on a le droit de tout faire (comme on l'entend trop souvent...) et surtout n'importe quoi. Faire du bruit passé 22h30 ou le dimanche matin avant 9h est interdit (un arrêté municipal règlemente l'utilisation des tondeuses par exemple), tout comme on n'est pas obligé de laisser hurler les enfants et même parfois les adultes ou aboyer son chien à longueur de journée...

On sait tous combien c'est agréable de passer la soirée sur la terrasse avec des amis quand il fait bon, mais ce n'est pas une raison pour que tout le quartier sache ce que vous vous dites entre amis et surtout on baisse d'un ton une fois la nuit tombée... tout le monde n'a pas forcément envie de participer à votre conversation !

Le respect du voisinage permet d'éviter bien des conflits et évite que certaines situations ne s'enveniment... et si vous vous sentez bien dehors, c'est peut-être parce que vos voisins vous le permettent, alors faites en autant ! c'est vrai qu'il faut avoir un minimum d'éducation et de savoir vivre et on n'ose pas croire qu'à Boissy certains en soient dépourvus !!!



## Stationnement

Suite à de nombreux abus de riverains concernant les places de stationnement matérialisée au sol sur "**le domaine public**", il est rappelé que ces places même si elles se trouvent à proximité de votre domicile **ne vous sont pas réservées**, et que tout véhicule peut se garer sur ces emplacements. Ces places de stationnement "légal" sont du domaine public, donc disponibles pour tous. Bloquer ces emplacements pour éviter de voir d'autres véhicules y stationner est une marque de mépris vis-à-vis des règles de savoir vivre et souligne un état d'esprit qui consiste à penser que ce qui est à tout le monde est à soi en priorité

Il est demandé à chaque riverain d'avoir la courtoisie de ne pas stationner sur ces emplacements lorsqu'il y a possibilité de garer son véhicule dans l'enceinte de sa propriété.



# INFOS ENFANCE

"BIENTOT PARENTS (?) !"



La CAF, la PMI  
et les Relais  
assistants  
maternels de  
votre secteur

Vous invitent à  
un temps  
d'échanges,  
d'informations

Inscriptions souhaitées auprès du relais  
entre Juine et Renarde : 01 60 82 62 53

## Informations Relais assistants maternels

### Le relais ferme du 20 juillet au 10 aout.

Tout l'été (hors fermeture) les animations assistants maternels/enfants accueillis ont lieu au relais à Bouray sur inscription le mardi et jeudi matin, des sorties sont organisées les vendredis matins selon la météo.

Vous pouvez contacter l'animatrice du relais pour connaître les disponibilités sur le secteur et avoir les informations pour organiser au mieux l'accueil de votre enfant Tel 01 60 82 62 53

## Stage garde à domicile occasionnelle (type baby sitting)

Le service enfance jeunesse de la Communauté de Communes Entre Juine et Renarde organise un stage baby sitting pour les jeunes de 16 à 25 ans pendant les vacances de la Toussaint du lundi 19 au vendredi 23 octobre 2015 (plus participation à un projet).

### Au programme :

Notions de puériculture, PSC1 (premiers secours à l'enfant et au nourrisson), « mini stages d'observation » en crèche ou centre de loisirs, découverte d'activités simples à faire avec les enfants, cadre de la garde occasionnelle, du baby sitting ...

Stage gratuit sur inscription réservé aux jeunes du territoire (accord parental pour les mineurs). Dossier à télécharger sur le blog du 2.0 et à retourner complet à partir de début septembre au 2.0 boulevard des lavandières, Etréchy ou au Relais assistants maternels 9 bis rue de Bretagne, Bouray sur Juine.

Renseignements et inscriptions : Le 2.0 (ex espace jeunes) 01 69 92 24 60 ou Relais assistants maternels 01 60 82 62 53

## Besoin de prises de vue aérienne ?

Opérateur de drone et auto-entrepreneur dans la création audio-visuelle, Thibault Gabet peut répondre à tous vos projets.

Que vous soyez particulier, chef d'entreprise ou créateur d'événements il assurera la prise de photos ou vidéos aériennes jusqu'au montage vidéo et support print. Pour plus d'informations, thibaultgabet.com.

Contact : 06.18.90.94.89  
Gabet.thibault@gmail.com

## NOUVELLE EMISSION

Vous souhaitez surprendre un proche et lui offrir la maison de ses rêves... ?

Inscrivez-vous et permettez-lui d'accéder à ce qu'il a toujours désiré... !

Comment lui faire la plus belle surprise de sa vie... :

é !

Contactez Louise : 01 46 62 38 08

Mail : Louise.bizot@fremantlemedia.com



## Rentrée scolaire 2015/16

### Ce qui va changer :

	Lundi	Mardi	Jeudi	Vendredi	SAMEDI
07H00 / 08H30	Accueil périscolaire	Accueil périscolaire	Accueil périscolaire	Accueil périscolaire	
08H30 / 11H30	Enseignement	Enseignement	Enseignement	Enseignement	Enseignement
11H30 / 13H30	Pause méridienne	Pause méridienne	Pause méridienne	Pause méridienne	
13H30/15H00		Enseignement		Enseignement	
15H00 / 16H30	Enseignement	Activités périscolaires NAP	Enseignement	Activités périscolaires NAP	
16 h 30 / 19 H00	Accueil périscolaire	Accueil périscolaire	Accueil périscolaire	Accueil périscolaire	

## AGENDA

14/07/2015 : Commémoration / Feu d'artifice

05/09/2015 : Forum des associations